



LE DOSSIER

Une vision territoriale transfrontalière

- Mobilité** Le tram arrive aux Cherpines. La population est conviée à l'inauguration 8
- Développement Durable** Consommation des ménages en baisse 12
- Social** Les actions de tutorat favorisent l'intégration 14
- Culture** Antigél revient avec des soirées DJ Set aux Bains de Cressy 16



Fermeture définitive du service postal à Cressy

Les autorités de Confignon et de Bernex ont appris récemment la fermeture du point poste de Cressy (auprès du Proxy) au 30 décembre 2023.

Si le commerce reste ouvert, les habitants ne pourront plus y effectuer leurs formalités postales, ni retirer des colis.

Dès janvier 2024, les habitants de Cressy sont invités à effectuer leurs prestations postales à la Poste de Bernex (Rue de Bernex 294), ou à la filiale en partenariat de Confignon, **La Place Gourmande** (Chemin des Hutins 5), à Confignon.

Les envois recommandés (lettres ou colis) non délivrés seront à retirer à la **Poste de Bernex**. Leur distribution à domicile peut, par ailleurs, être aussi définie via le site ou l'application de la Poste.

Les versements en espèces pourront toujours être effectués directement auprès du facteur au cours de sa tournée, en réservant préalablement cette prestation au 0848 888 888.

Dès l'annonce de cette fin de service, les communes de Bernex et de Confignon ont proposé à la Poste des solutions pour garder un maximum de prestations sur le quartier.

Elles ont également invité la Poste à communiquer directement sur cette fermeture et à proposer des alternatives aux habitants, notamment l'installation de casiers automatisés **MyPost24**, permettant de retirer et déposer des colis. Pour l'heure, plusieurs solutions sont encore à l'étude.

Un tout ménage sera distribué prochainement par la Poste, avec toutes les informations pour la suite.

Les autorités des deux Communes regrettent cette décision et espèrent que les alternatives proposées par la Poste répondront aux besoins de la population.

DÉC.	Manifestation	Lieu	Organisation
3	Contes de l'Avent	à définir	Accroch'Contes
8	Fête de l'Escalade	Salle communale	APECC ¹
9	Portes ouvertes	École Steiner	École Steiner
10	Contes de l'Avent	à définir	Accroch'Contes
12	Conseil municipal	Salle communale	Mairie de Confignon
17	Fête du sapin	École de Cressy	AHC ²
17	Contes de l'Avent	à définir	Accroch'Contes
19	Arbre de Noël	Salle communale	Mairie de Confignon

JANVIER

12	Apéritif communal*	Salle communale	Mairie de Confignon
26	Repas de soutien	Salle communale	Bernex basket
27	Portes ouvertes	École Steiner	École Steiner

FÉVRIER

3	Danses	Salle communale	AHCV ³
6-7	Antigel*	Bains de Cressy	Festival Antigel
13	Conseil municipal	Salle communale	Mairie de Confignon

MARS

3	Votations populaires	Salle communale	Mairie de Confignon
3	Spectacle de magie*	Pressoir	Mairie de Confignon
9	Repas des aînés*	Salle communale	Mairie de Confignon
10	Groove'N'Moove*	École de Cressy	Mairie de Confignon
17	Contes de printemps	Mairie	Accroch'Contes
19-24	Exposition Artisan'Art	Salle communale	Artisan'Art
23	Bal du printemps	École de Cressy	AHC ²
23	Fête du Bonhomme hiver	Cressy Plus	Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle

* Voir article dans ce numéro

→ Programmation **CinéSaussure** et **CinéKid** (aula du collège de Saussure) sur le site: www.culture-rencontre.ch/cinesaussure

En 2024, le Conseil administratif à votre écoute, encore et toujours!

Le Conseil administratif et les services de la mairie sont disponibles pour rencontrer individuellement les habitantes et habitants, sur rendez-vous, afin d'échanger sur l'actualité communale et répondre aux questions de la population.

Dossier	4-7
Côté Mairie	8
Sécurité	9
Dans le rétroviseur	10-11
Développement durable	12-13
Social - Écoles	14-15
Espace culture	16
Le coin des associations	17-19
Guide des déchets 2024	20-23
Action citoyenne	24

Éditeur:

Commune de Confignon

Promenade des Rêveries 2

1232 Confignon

T: 022 850 93 93

F: 022 850 93 92

communication@confignon.ch

Conseillère administrative en charge de la communication:

Elisabeth Gabus-Thorens

Coordination:

Conseil administratif,

Isabel Jan-Hess, responsable des services Culture et Communication.

Crédits photos (n° de page):

Wemov SA (1)

Angeline Querel (3)

Google Earth / VTT (4)

Antoine Methivier / Atelier citoyen (5)

Grand-geneve.org / VTT (6)

Bureau 6T / espazium.ch (7)

François de Limoges (8, 10-11, 15, 16)

Jean-A. Luque / batimag.ch (8)

Canva.com (IA) / sbgraphic.ch (8)

Nazar Ab / GettyImages (9)

Emir Memedovski / GettyImages (9)

BPA / BFU (9)

Anna Pizzolante / 1^{er} août (10)

Mairie de Confignon (10-11, 20)

DETEC / Énergie Suisse (12)

Milan Noga / GettyImages (13)

Audiounderbung / GettyImages (14)

Studio Roman / Canva (14)

TPG (15)

I. Abdallah & C. Jacob / Antigél'24 (16)

Aline Adler / Antigél, 2016 (16)

Yves Steinmann / Gianfranco (16)

Mémoire de Confignon (17)

APECC (17)

Culture & Rencontre (18)

Tennis Club de Confignon (19)

Fondation des Evaux (19)

Impression:

Imprimerie G. Chapuis SA

Imprimé sur du papier 100% recyclé

(Certifié FSC®Recycled, Ecolabel

Européen, Ange Bleu et ISO 14001)



Elisabeth Uldry Frossard
Conseillère administrative

Ensemble pour construire la vision du territoire de demain

Depuis un peu plus d'une année, une démarche participative citoyenne inédite est menée à l'échelle transfrontalière pour repenser et concevoir le territoire de demain. Les nombreuses contributions des autorités politiques, des équipes techniques, des citoyens, des experts et mandataires ont enrichi la Vision Territoriale Transfrontalière (VTT), qui fondera les planifications du Grand Genève et du Plan directeur cantonal.

Avant tout, il s'agissait lors des différents ateliers de se déterminer sur la densification de notre territoire et de choisir l'une des trois propositions de nos mandataires, soit poursuivre le développement prévu aux projets d'agglomération, ou densifier fortement l'hypercentre jusqu'à Bernex et Saint-Julien, ou composer avec l'existant en s'appuyant sur la multipolarité du territoire en renforçant les communautés de vie de proximité.

Après des débats soutenus, en regard des enjeux pour notre région, les experts ont préconisé un développement de petites centralités vouées à accueillir la croissance urbaine de part et d'autre de la frontière afin de préserver nos ressources et nos richesses environnementales et paysagères.

La VTT prévoit ainsi un développement urbain moindre à Bernex et plus important avec une dynamique économique à Saint-Julien, Viry, Valleiry, la Plaine et Bellegarde, permettant une réduction des déplacements vers le centre de Genève. Ces communautés de vie devraient également garantir la disponibilité des services du quotidien et des offres commerciales dans les bourgs et villages. Le réseau de transports publics sera néanmoins fortement développé avec notamment le prolongement de la ligne ferroviaire du Léman Express de Lancy Pont Rouge à Saint-Julien puis Annecy, via les Cherpines.

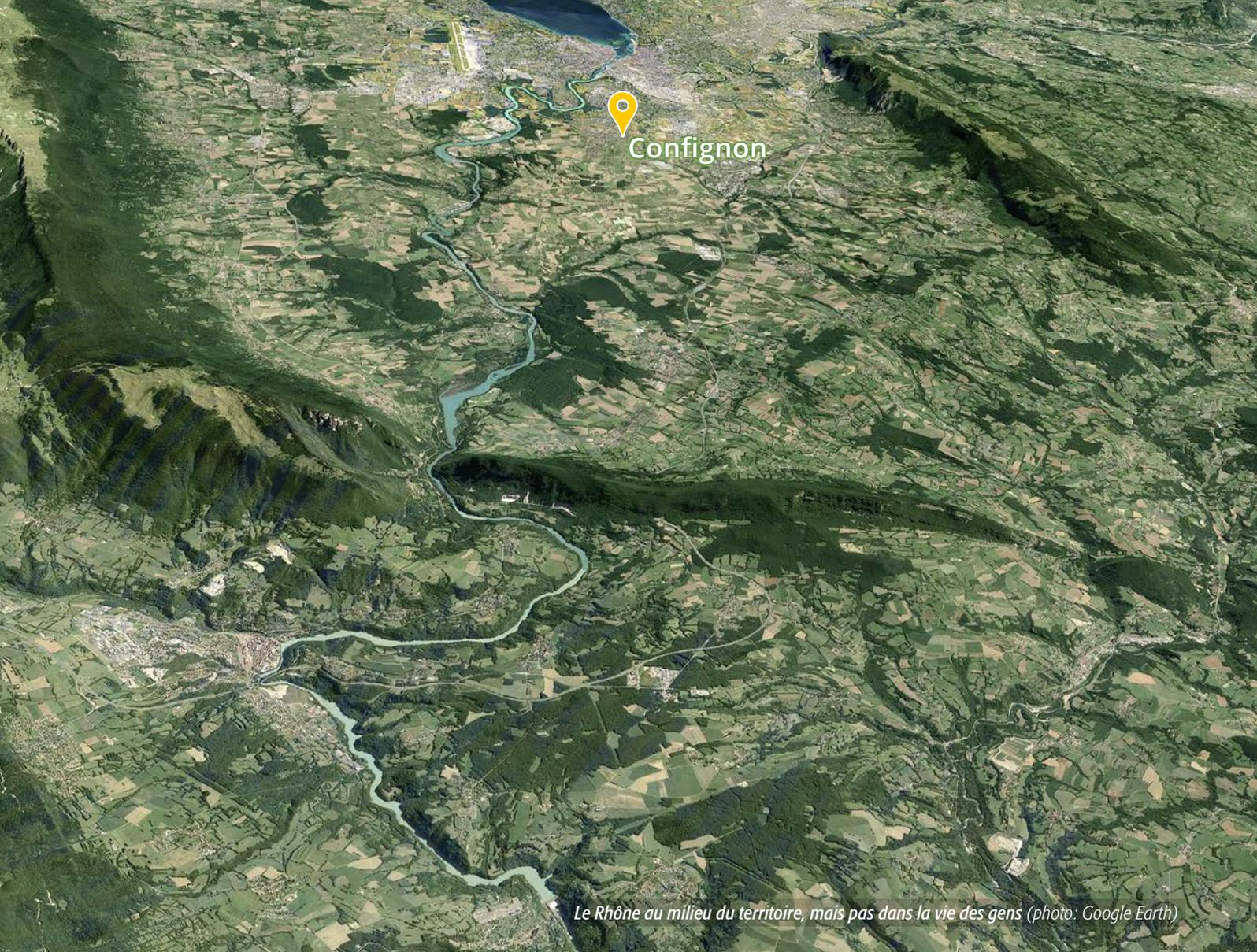
Pour répondre aux enjeux climatiques, la vision est orientée vers une mise en œuvre pragmatique, afin de permettre aux acteurs de faire vite et ensemble avec une multitude de mesures locales simples.

Ainsi, le dossier de ce numéro présente la démarche et les mesures prévues pour notre région. La consultation aura lieu en mars 2024 et la séance de clôture en septembre 2024.

De nombreux documents et rapports se trouvent par ailleurs sur le site du Grand Genève.

Bonne lecture et une très belle et heureuse nouvelle année à toutes et tous.





Le Rhône au milieu du territoire, mais pas dans la vie des gens (photo: Google Earth)

Enjeu d'une vision globale dépassant les frontières cantonales

Une image territoriale transfrontalière

Pour répondre durablement et efficacement aux enjeux de développement et répondre aux questions de neutralité carbone, préservation des ressources, construction de logements, création d'emplois, d'espaces publics, d'infrastructures de transport, de lieux de loisirs, d'espaces naturels, il a été demandé par la Confédération que les cantons et communes dépassent les limites communales, cantonales ou nationales de leurs territoires et élargissent leurs réflexions au niveau d'un bassin territorial. Pour Genève, l'enjeu est de mener une réflexion au niveau du bassin genevois, du Salève au Jura, incluant les villes françaises telles que Saint-Julien ou encore Bellegarde. Cette vision, à l'échelle

de l'agglomération, a été stimulée depuis plus de 20 ans par la Confédération qui a accordé depuis 2001 plus de 8 milliards de francs d'investissements pour coordonner principalement les développements urbains et les transports. C'est notamment grâce à une logique d'agglomération et au fonds et financement du même nom que le « Léman Express » a pu voir le jour.

Une fois la vision transfrontalière mise en place, les différentes collectivités suisses et françaises descendent cette planification dans les instruments locaux tels que le plan directeur cantonal pour Genève.

Gouvernance du projet

La vision sur l'ensemble du Grand Genève a été initiée et pilotée par le Canton de Genève, en partenariat avec la Région de Nyon et le Pôle métropolitain du Genevois français.

La gouvernance est organisée autour des acteurs suivants:

Les élues et élus du Grand Genève

Dans le cadre des Comités d'orientation politique, elles et ils débattent des propositions des équipes de mandataires des **Périmètres d'aménagement coordonnés d'agglomération (PACA)**.

Le collège d'expertes et d'experts

En charge d'évaluer les apports des équipes de mandataires PACA, leur rôle est d'apporter un regard critique pour garantir la qualité des travaux qui construiront la vision territoriale.

Le personnel technique des administrations publiques (cantons, départements, régions, communes, intercommunalités)

Ces personnes apportent les compétences métier (mobilité, aménagement, environnement, etc.) et l'expertise de leur territoire.

La société civile organisée, les citoyennes et les citoyens

Ces publics contribuent en exprimant leurs aspirations ainsi que leurs expériences d'usagers du territoire.

Les équipes de mandataires PACA

Il s'agit des équipes de professionnels (architectes, paysagistes, ingénieurs en mobilité ou environnement, etc.) qui sont chargées de proposer des orientations d'aménagement à l'échelle de chaque PACA.

C'est ce contenu qui est discuté lors des ateliers. Pour le territoire qui nous concerne, ce sont les équipes pluridisciplinaires composées des bureaux d'urbanisme, environnement, transport, communication suivants:

Güller Güller (Rotterdam et Zürich) – **Atelier van de Wetering** (Zürich) – **Base** (Paris) – **mrs partner** (Zürich) – **Tribu** (Lausanne) – **David Martin** (Genève) – **Linkfabric** (Savièse).

Etudes thématiques

En plus des études pluridisciplinaires par PACA, qui esquissent des orientations d'aménagement, trois études thématiques alimentent également l'élaboration de la vision territoriale transfrontalière:

- **Étude des dynamiques socio-démographiques et capacités d'accueil:** cette étude analyse l'offre planifiée de logements et de surfaces d'activités (les capacités d'accueil) en regard des projections démographiques à différents horizons temporels;
- **Étude de la stratégie mobilité multimodale 2050:** cette étude définit les principes futurs d'organisation des infrastructures de transport, tout en travaillant sur des leviers comme la réduction de la mobilité ou le report modal;
- **Évaluation environnementale stratégique (EES):** cette étude s'assure que les propositions qui sont faites au travers de la Vision territoriale transfrontalière sont conformes aux objectifs de la transition écologique et permettent d'atteindre la neutralité carbone.

Ateliers citoyens

Le processus de Vision Territoriale Transfrontalière a récemment franchi une étape grâce à la seconde phase de contributions citoyennes. Du 24 avril au 24 mai 2023, les ateliers citoyens ont joué un rôle clé dans la définition de la Vision Territoriale Transfrontalière. Cette phase de consultation a été une opportunité précieuse pour les résidents de Genève de s'exprimer sur l'avenir de leur territoire.

La première phase de concertation, qui s'est déroulée d'octobre 2022 à janvier 2023, a permis de poser les bases de la réflexion. La seconde phase, qui a débuté en avril 2023, a approfondi la réflexion en se concentrant sur des zones spécifiques, dont Bernex-Confignon et Perly-Certoux. Ces deux secteurs ont été au cœur des débats, en raison de projets d'extension sur des zones agricoles.

Les participants aux ateliers ont unanimement exprimé leur préoccupation pour la préservation du vallon de l'Aire et de sa rivière, considérés comme de véritables trésors naturels.

Ils ont insisté sur la nécessité de protéger ces zones, en sanctuarisant leur faune et leur flore, et en mettant fin à la construction de zones industrielles et de serres sur les territoires agricoles.

Des propositions engagées

Dans le cadre de la Vision Territoriale Transfrontalière, plusieurs propositions concrètes ont émergé des ateliers de Bernex-Confignon et Perly-Certoux.

Protéger le vivant «Vert-Nature 2050»:

Les participants plaident pour la préservation des zones agricoles et pour éviter leur «déclassement» en zones à bâtir afin d'améliorer la qualité de vie des habitants. En parallèle, ils encouragent les agriculteurs à adopter des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement, telles que l'agroforesterie. Une proposition ambitieuse envisage également la création d'une «rivière urbaine» avec un accès public le long des cours d'eau.

Mieux connecter les Espaces de Biodiversité:

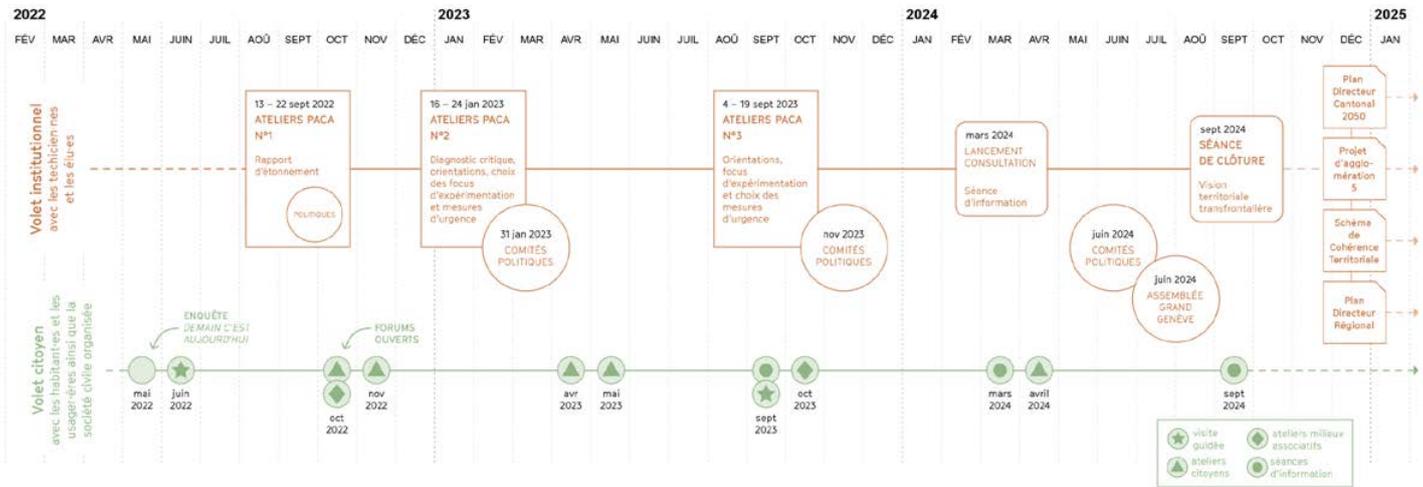
Les participants insistent sur la nécessité de créer des trames vertes pour relier les zones de biodiversité. Cette connectivité doit être à la fois favorable à la faune et aux humains, en transformant une partie du réseau routier secondaire en réseau de mobilité douce, adaptée à la marche et au vélo. De plus, ils suggèrent que la desserte des zones industrielles se fasse principalement par l'autoroute et le train, évitant ainsi les zones résidentielles.



Atelier Citoyen de Plan-Les-Ouates, 25 avril 2023
Photo: Antoine Methivier

Calendrier d'élaboration intentionnel

Le calendrier laisse apparaître 3 phases de consultations entre la fin 2022 et 2023, avec une phase de consultation en 2024. Finalement, il est prévu de remonter toutes les informations au niveau des plans directeurs à l'horizon 2025. Le planning intentionnel ci-dessous donne les jalons importants de cette planification (*source: www.grand-geneve.org/septembre 2023*).



Orientations proposées par les mandataires touchant le territoire de Bernex-Confignon

Dans le rapport final, datant de septembre 2023, les mandataires ont proposé, pour le territoire impactant Confignon les quelques orientations suivantes:

Un réseau ferroviaire sud

Les mandataires ont confirmé la pertinence du rail comme offre de déplacement alternative aux transports individuels motorisés. Ce transport, de type RER, est particulièrement adapté à l'échelle de l'agglomération de grande taille comme le Grand Genève.

Les mandataires proposent de compléter l'offre existante du Léman Express par une boucle Sud permettant sur le long terme de rejoindre Annecy.

Dès lors, une liaison SUD Lancy Pont Rouge, Cherpines, Saint-Julien (Viry, Valleiry, Valse-rhône) a été préférée à une desserte de Bernex. La variante NORD est jugée incohérente pour le réseau ferré transfrontalier en raison d'un détour peu attractif et une trop courte inter distance entre les haltes.

Des transports publics structurants comme ossature des territoires urbains denses

Dans les secteurs urbains, le bus à haut niveau de service (BHNS) soit un bus rapide avec peu

de haltes, est jugé indispensable pour connecter notamment les différents pôles de manière tangentielle ou avec une relation en Z.

Le développement du vélo est certes en plein essor, mais il n'en demeure pas moins que la colonne vertébrale des déplacements des zones urbanisées reste le transport public structurant de type tram et BHNS.

En matière de BHNS, un développement progressif et important est à concrétiser pour renforcer la desserte en transports collectifs des corridors de densifications et développements de Lancy - Onex - Bernex et Lancy - Cherpines - Plan-les-Ouates. Ces développements des transports publics peuvent prendre plusieurs formes selon le projet urbain.

Alors que le réseau de tramway offre principalement des relations radiales au cœur des corridors d'urbanisation, les bus structurants peuvent compléter le maillage de manière tangentielle (Cherpines, Bernex par exemple) ou par une relation en « Z » pour créer des relations telles que Bernex - Onex - Lancy-Pont-Rouge.

Revoir les grands projets Bernex, Cherpines, Perly-Certoux

Les mandataires proposent d'offrir des capacités d'accueil de nouveaux habitants tout en réduisant la consommation de surface d'assolements (SDA). Pour mémoire, les SDA permettent de garantir la base d'approvisionnement du pays, en conservant suffisamment de bonnes terres cultivables pour l'agriculture.

Plusieurs mécanismes complémentaires sont à engager:

Pour augmenter la capacité d'accueil de nouveaux habitants

les mandataires proposent:

- d'augmenter la part du logement par rapport aux emplois créés (abandon du ratio 1 emploi = 1 logement);
- réduire les m² comptés par emploi de 50 à 30 m² environ et regagner les surfaces pour le logement, etc;
- de promouvoir la densification générale dans le tissu existant, 300m. autour des axes de tramway (par ex. au Sud de l'axe de la route de Chancy à Bernex, Onex et Lancy); et 500m. autour des haltes du Léman Express, nouveau barreau vers Saint-Julien compris.

Pour réduire la consommation des surfaces d'assolements (SDA)

les mandataires proposent:

- de renforcer les couloirs verts entre la plaine de l'Aire et la plaine de la Drize;
- de réduire les extensions urbaines par rapport au plan directeur cantonal (PDCn) actuel;
- de déconstruire à terme les serres à la fin de leur cycle de vie; au besoin leur remplacement avec des nouvelles structures sur les toitures des grandes boîtes industrielles (ZIPLO et Archamps); reconversion des surfaces des serres en terrains agricoles.

Concernant un réexamen des Grands projets, les orientations suivantes sont recommandées:

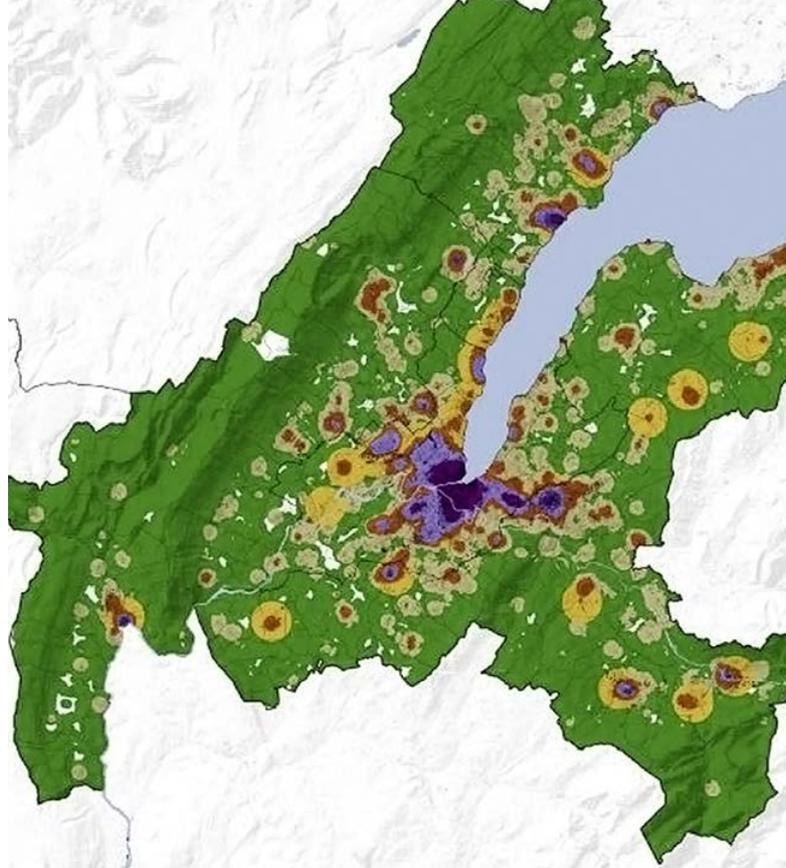
Nouveau quartier des Cherpines

Pour ce secteur, les mandataires proposent de vérifier le potentiel de densification avec une augmentation en parallèle de la part des espaces verts et de la pleine terre.

La présence de la voiture est à réduire. La création à long terme du barreau ferroviaire Sud entre Lancy-Pont-Rouge et Saint-Julien avec un arrêt aux Cherpines accentue la pertinence d'une augmentation de la densité. Les mandataires laissent entendre que cet examen doit se faire sous réserve de prendre en considération les densités importantes déjà visées dans ce secteur.

Ils justifient ce postulat par l'excellente desserte en transports publics du futur quartier, en précisant que la desserte TP sera renforcée par la nouvelle liaison ferroviaire Sud et la nouvelle halte aux Cherpines. Ils notent que l'accessibilité en mobilité active (vélo, ...) est très bonne dans un contexte urbain dense et avec des réseaux fortement maillés.

Selon les mandataires, cette situation très favorable permet de confirmer les développements stratégiques du secteur Cherpines-Plan-les-Ouates, et même de renforcer sa densification par rapport aux planifications existantes.



Typologie du Grand Genève Bureau 6T, 2022, source: www.espazium.ch

Conclusions

L'exigence fédérale d'une vision dans une logique d'agglomération semble aujourd'hui évidente car elle dépasse toutes les frontières pour s'attacher à une vision territoriale cohérente. Il est donc essentiel de pouvoir adhérer et participer à cette intéressante réflexion. Les ateliers citoyens sont des espaces permettant l'expression de connaissances locales fines du territoire, par celles et ceux qui le pratiquent et qui l'occupent.

La contribution citoyenne est essentielle pour apporter la connaissance d'un territoire dont la complexité échappe trop souvent aux experts. Ces échanges sont riches, pour autant que les réflexions soient véritablement entendues et alimentent les différentes actions sur le territoire. Le Conseil administratif sera attentif à la présentation du Vallon de l'Aire.

Il sera également attentif au développement du réseau des transports publics et portera une attention particulière à l'option d'une liaison ferroviaire dans le secteur des Cherpines.

Le Conseil salue également le principe de renforcer les couloirs verts entre la plaine de l'Aire et la plaine de la Drize. Il profite pour rappeler que la zone agricole déclassée doit, jusqu'à l'arrivée des premiers logements, être respectée et valorisée.

L'Exécutif communal salue également le postulat visant à réduire la présence de la voiture dans les nouveaux quartiers. Comment imaginer un quartier de demain avec encore plusieurs milliers de véhicules le traversant chaque jour. Cette vision, d'un autre siècle, doit effectivement être « dé-poussiérée » lors des réflexions futures sur le quartier.

Finalement, le Conseil administratif regrette le postulat d'un examen d'une augmentation de la densité du quartier des Cherpines. Il rappelle que la densité actuelle de ce quartier est très forte et qu'il convient de vérifier si celle-ci permet une qualité de vie et une intimité satisfaisante à l'intérieur des logements.

Concernant la densification proposée en zone villa, le Conseil administratif aura à cœur de s'assurer que le plan directeur communal et la stratégie de la zone villa, en cours de finalisation, soient respectés.

Le Conseil administratif profitera des consultations en 2024 pour faire part au canton de l'ensemble ses préoccupations sur ce territoire en mutation.

En savoir plus

Pour en savoir plus sur la **Vision Territoriale Transfrontalière** et suivre le développement de ce processus, nous vous invitons à visiter le site web du Grand Genève.

→ www.grand-geneve.org/vision-territoriale-transfrontaliere

Inauguration du prolongement du tram 15

Dès le 9 décembre 2023, la ligne de tram 15 prolongera son parcours jusqu'au cœur de la zone industrielle de Plan-les-Ouates (ZIPLO), en passant sur le territoire de Confignon aux Cherpines.



Photo: Jean-A. Luque, source: batimag.ch

« Save the date » Apéritif communal



La population de Confignon est invitée au traditionnel Apéritif communal offert par les autorités

Vendredi 12 janvier à 18 h 30

Une occasion pour les habitantes et les habitants de se rencontrer et partager un moment convivial avec les autorités et le personnel communal. Toutes les informations liées à cet événement seront précisées dans un *Tout ménage* distribué au début de l'année.

Afin de marquer cet événement, les communes de Confignon, Lancy et Plan-les-Ouates convient leur population à fêter la première étape de la future ligne Palettes-St-Julien

Samedi 9 décembre

Parties officielles de 10 h à 12 h 30

- 10 h 00 Accueil de la population aux Palettes autour d'un café croissant
- 10 h 30 Première partie officielle
- 10 h 45 Cérémonie de couper de ruban
- 11 h 00 Trajet inaugural jusqu'à la ZIPLO par les arrêts Curé-Baud, Le Rolliet et Cherpines
- 11 h 50 Deuxième partie officielle à la ZIPLO
- 12 h 20 Collation offerte à la population
- 12 h 30 Navettes gratuites entre Palettes et ZIPLO, jusqu'à 17 h

Animations jusqu'à 14 h 30 à Lancy Palettes et à la ZIPLO

Cartes CFF – changement de système en 2024

Dès le 11 décembre 2023, un nouveau système de réservation permettra d'acheter les cartes CFF pour l'année 2024 selon une grille tarifaire valable pour toute la Suisse. Les nouvelles cartes seront nominatives et non transférables.

Un seul contingent de cartes journalières dégriffées Commune sera disponible pour l'ensemble de la Suisse: toute personne pourra s'en procurer à n'importe quel guichet communal.

Le principe rappelle celui des billets dégriffés, à savoir plus on achète tôt, plus le prix est intéressant. La possession d'un demi-tarif donnera également lieu à un prix plus avantageux.

Il est à relever que le changement de système ainsi que les tarifs établis ne dépendent pas d'un choix communal.

A l'heure où nous mettons sous presse, il nous manque certaines informations quant au fonctionnement des réservations, le site internet de la Commune sera mis à jour dès que possible.



Séance du Conseil municipal du 19 septembre

La première séance du Conseil municipal de la rentrée a vu la prestation de serment de Mme Irina Di Stefano du Centre, qui siègera désormais en remplacement de M. Nicolas Fournier, démissionnaire.

Les élus ont ensuite voté, à une confortable majorité, un crédit d'investissement de CHF 125'000.- pour l'étude de rénovation des toitures de la salle communale et de son annexe (DM 955).

Le Conseil municipal a également plébiscité l'investissement de CHF 145'000.- pour la création de deux chambres de visite (espace d'accès) et la modification du raccordement du collecteur des eaux pluviales sur la route de Soral. (DM 956).

La proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture du crédit de CHF 214'000.- destiné au versement de la contribution annuelle au FIDU pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises a aussi été acceptée par l'organe délibératif communal (DM 959).

Un crédit budgétaire supplémentaire 2023 de CHF 85'000.- pour le versement d'une allocation vie chère complémentaire au traitement de base de 2,5 % pour l'année 2023, rétroactivement au 1er janvier 2023 a, quant à lui, été refusé grâce à la voix prépondérante du président (DM 951).

Le projet de budget 2024, prévoyant un excédent de recettes de CHF 34'000.-, renvoyé en commission pour examen (et validé le 7 novembre), avec une baisse d'un point du centime additionnel, en regard d'une motion acceptée, par le Conseil municipal, grâce à la voix prépondérante du président, ce 19 septembre.

Trottinettes et vélos électriques: Rouler en sécurité tout en respectant la loi

La Police municipal de Bernex sensibilise aux règles de base

«À mesure que les journées raccourcissent, votre sécurité doit demeurer une priorité absolue. Que cela soit imposé par la loi ou non, assurez-vous d'être toujours bien visible: n'hésitez pas à allumer vos lumières et à porter un gilet haute visibilité.»

Si le port du casque est obligatoire pour les vélos électriques allant jusqu'à 45 km/h, il est vivement recommandé pour tous. Pensez à votre bien-être et à celui des autres usagers de la route: restez vigilant et protégez-vous.»



Vélos électriques lents (jusqu'à 25 km/h)

- Pas besoin de plaque de contrôle;
- Le port du casque n'est pas obligatoire mais, comme à vélo, recommandé;
- La responsabilité en cas d'accident est souvent incluse dans l'assurance responsabilité civile privée;
- Les vélos électriques lents peuvent rouler sur les routes et les aires piétonnes explicitement signalées par un panneau «Vélos autorisés», ou seulement autorisées aux vélos et non aux cyclomoteurs.

Vélos électriques rapides (jusqu'à 45 km/h)

- Dans les zones piétonnes autorisées aux vélos, ils doivent être conduits moteur coupé ou poussés;
- En Suisse, depuis le 1^{er} avril 2022, tous les vélos électriques rapides doivent rouler avec le phare avant allumé également de jour, sur la route comme sur les sentiers. Cette mesure vise à augmenter la visibilité et donc à améliorer la sécurité des conducteurs de vélos électriques;
- Le port du casque est obligatoire;
- Le vélo doit être doté d'un rétroviseur, d'une plaque d'immatriculation jaune et d'une vignette. Cette dernière confirme que le vélo électrique est bien immatriculé et couvert par une assurance responsabilité civile;
- La conduite d'un vélo électrique rapide est autorisée à partir de 14 ans. Contrairement au modèle lent, un permis M est toutefois requis, quel que soit l'âge;
- Etant donné que la distance de freinage s'allonge considérablement lorsque la vitesse augmente, «il est par ailleurs essentiel d'anticiper et de conduire de manière défensive, en particulier à l'approche de giratoires ou d'intersections», rappelle le BPA.

Trottinettes électriques (vitesse max. 20 km/h, 500 W)

- Les trottinettes électriques autorisées à circuler en Suisse sont assimilées aux vélos ordinaires. Autrement dit, elles peuvent emprunter les pistes cyclables et la chaussée, mais pas les trottoirs;
- Tout comme pour les vélos électriques lents, l'âge minimum pour conduire une trottinette électrique est fixé à 14 ans. **Entre 14 et 16 ans, un permis de catégorie M est également requis;**
- Il est également conseillé aux utilisateurs de e-trottinettes de porter un casque homologué selon la norme EN 1078;
- En Suisse, la majeure partie des trottinettes électriques sont homologuées pour une seule personne, l'utilisation à deux est interdite.





Fête nationale

1^{er} août

La Fête nationale s'est déroulée au cœur du Village, autour de la salle communale, avec les allocutions des autorités, un dialogue intergénérationnel sur les enjeux climatiques et sociaux, la lecture du Pacte fédéral de 1291, l'hymne

national et le cortège aux lampions. Ce fut l'occasion également pour les 500 personnes présentes, de profiter de la traditionnelle soupe du 1er août et d'un spectacle pyrotechnique original. Après l'embrasement du feu de joie, la soirée s'est terminée en musique sur le *dancefloor*, dans une ambiance festive et familiale, grâce à une météo très estivale.



Cinéma en plein air



Mercredi 16 au village et jeudi 17 août à Cressy

Les cinéphiles sont venus en nombre pour assister aux deux séances de cinéma en plein air proposées par le Service culturel. Sur la place de l'Eglise, l'équipe d'animation de l'ABARC a projeté «Le Meilleur Reste à venir», duo rocambolesque et émouvant interprété par Fabrice Luccini et Patrick Bruel, très apprécié. A Cressy, un public plus familial a plongé dans l'univers sombre du braconnage avec «Le nid du Tigre» et ses paysages époustouflants.

Inauguration Promenades thématiques

Mercredi 30 août

La Commune a inauguré ses deux premières Promenades thématiques, proposant plus de 10 km de parcours à travers le territoire, au départ de la place de l'Eglise. Plusieurs totems, répartis le long de chaque balade, permettent au public de découvrir l'histoire et la biodiversité locale. Des QR code offrent également la possibilité d'approfondir ses connaissances grâce au contenu mis à disposition par l'association Mémoire de Confignon sur son site Internet. Des espaces de jeux situés dans le parc de la Mairie accueillent les enfants.



Séance efficience énergétique

Mardi 12 septembre

C'est dans une salle comblée par la présence d'environ 160 propriétaires bernésiens et confi-gonnais que s'est tenue une séance d'introduction en faveur d'une efficience énergétique pour les villas et petits immeubles. Grâce aux informations transmises et aux appuis offerts, également au cours des deux séances suivantes, plusieurs propriétaires peuvent désormais se lancer en toute connaissance de cause vers l'installation de pompes à chaleur (PAC), de panneaux photovoltaïques (PV) et/ou de mesures permettant des économies d'énergie, ainsi que vers un remplacement des énergies fossiles par des renouvelables dans leur bâtiment.



→ Toutes les photos sur www.confignon.ch > Publications > Photos



90 ans de Lilianne Artusi Mercredi 20 septembre

Madame Lilianne Artusi a reçu la visite et les félicitations de notre Maire, Elisabeth Gabus-Thorens, à l'occasion de son nonantième anniversaire! Installée depuis 42 ans à Confignon, cette dynamique retraitée est restée fidèle à ses origines jurassiennes de cœur et séparatistes, elle est d'ailleurs encore membre de la Société jurassienne d'émulation. La retraitée a aussi vécu quelques années à Onex avec son mari et sa fille. Employée dans l'industrie horlogère puis à l'école technique des Arts et métiers, elle a toujours trouvé le temps pour s'adonner à la peinture et à la sculpture. Des œuvres qu'elle a par ailleurs exposées déjà à Confignon, ce qui lui a permis de tisser des liens précieux.



Inauguration Pressoir et vernissage expo photos

Jeudi 28 septembre

Après un an de travaux, la dépendance de la Mairie a été inaugurée et rebaptisée officiellement «Le Pressoir», du nom de sa fonction d'origine. Environ 200 personnes étaient présentes à cette soirée, animée par le groupe *Clarolo Swing*, couplée au vernissage de l'exposition de photographies du concours «Confignon hier/aujourd'hui». Cette salle accueillera désormais des événements culturels tout au long de l'année. Elle sera également à la disposition des associations et des personnes souhaitant louer cet espace pour un événement privé.



50-60-70 ans de mariage

Jeudi 28 septembre

Par une belle journée d'automne ensoleillée, 11 couples se sont retrouvés à l'Auberge de Confignon pour fêter leur jubilé respectif, soit sept pour des noces d'or, deux pour des noces de diamant et deux pour des noces de platine. C'est dans une ambiance conviviale et chaleureuse qu'ils ont pu déguster, en compagnie des autorités, un menu concocté pour cet événement annuel, couronné comme de coutume d'un petit présent à l'attention des convives.

Par une belle journée d'automne ensoleillée, 11 couples se sont retrouvés à l'Auberge de Confignon pour fêter leur jubilé respectif, soit sept pour des noces d'or, deux pour des noces de diamant et deux pour des noces de platine. C'est dans une ambiance conviviale et chaleureuse qu'ils ont pu déguster, en compagnie des autorités, un menu concocté pour cet événement annuel, couronné comme de coutume d'un petit présent à l'attention des convives.

Pistache

Dimanche 15 octobre

Le Pressoir a accueilli son premier événement culturel avec deux représentations de «Pistache», un spectacle familial autour des facéties de Pistache, personnage candide et maladroit dont les bêtises sont imagées par les glaces qui coulent et régaler à la fois. Destiné aux tout-petits, il a attiré 80 personnes. Un goûter a réuni les petits spectateurs après chaque représentation dans cette nouvelle salle, dédiée à la culture, déjà très appréciée.

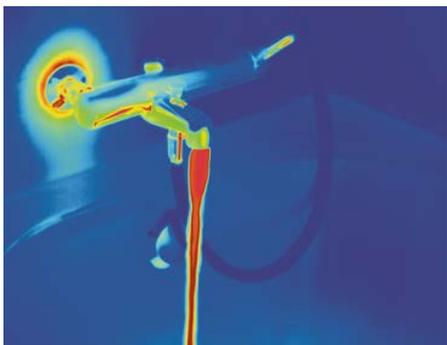
Expositions Concours ESII Cherpines

16-25 octobre

La commune de Confignon a exposé le projet gagnant de l'équipement scolaire du secondaire II, prévu dans le futur quartier des Cherpines. Baptisé «Cé Qu'É Lainô», le bâtiment imaginé par le bureau Ferrari architectes à Lausanne, prendra place entre la route de Base, la place des Cherpines, la route de la Galaise et le chemin des Charrotons. L'exposition de tous les projets déposés a été inaugurée par les autorités de Plan-les-Ouates et de Confignon, en présence de la conseillère d'Etat Anne Hiltbold, le 16 octobre. Le public a ensuite pu découvrir les plans et les maquettes jusqu'au 25 octobre, à la salle communale.



Population et commune engagées en faveur des économies d'eau et de la protection du climat



Les dix bâtiments communaux ont bénéficié d'un remplacement ou d'une nouvelle installation de réducteurs d'eau. L'opération a permis la mise en place de 198 réducteurs de robinets et 11 de douches, pour un coût total (matériel et installation) de CHF 3'610.- offert via le partenariat SIG-éco21 collectivisés. Les économies d'eau et de CO₂ seront visibles dans les résultats des consommations énergétiques 2023!

Campagne «Économie d'eau chaude»: 97 ménages en ont profité

L'action «Économies à portée de main» proposée par la commune de Confignon, en collaboration avec sinum et myclimate, a été à nouveau bien reçue par les ménages. La subvention communale est terminée, mais tant que le programme national pour l'acquisition de pommeaux de douche à prix réduit mené par la fondation myclimate continue, il est possible de les commander à l'adresse web ci-dessous. Tous les ménages dont l'eau est chauffée aux énergies fossiles (mazout ou

gaz naturel) peuvent continuer de profiter du rabais complet et les autres ménages d'un rabais partiel.

→ www.ecodouche-co2.ch/je-participe

Des économies et un potentiel climatique non négligeable

Sur la base des informations transmises par les personnes ayant commandé un pommeau de douche, il a été calculé que – grâce à cette action – chaque année près de 54'000 kWh d'énergie et 8 tonnes de CO₂ seront économisés. Les résultats de cette action ont également montré que 72% des ménages concernés chauffent l'eau complètement ou partiellement avec de l'énergie fossile (par ex. mazout en hiver, électricité en été); donnant ainsi la mesure du grand potentiel d'amélioration possible, par exemple en remplaçant l'énergie fossile par du solaire.

De l'eau chaude au chauffage et bien plus encore

Une campagne d'envergure auprès des propriétaires de villas et petits immeubles a commencé avec une soirée d'information générale le 12 septembre (voir la rubrique Dans le rétroviseur). La participation de quelques 160 personnes à cette présentation et d'autres encore aux présentations en faveur de l'installation des pompes à chaleur (PAC) le 26 septembre ou/et de panneaux photovoltaïques (PV) les 10 et 12 octobre, permet d'entrevoir de bien plus grandes économies d'énergie et de CO₂ à l'avenir.

Bilan carbone communal

Avec l'appui du service cantonal de la Direction de la durabilité et du climat (DDC), notre Commune dispose d'un bilan carbone territorial lié à la démarche Cité de l'énergie.

L'agrégation de nombreuses données* nécessite des adaptations, qui permettront de communiquer des résultats évolutifs ces prochaines années et révéler la manière dont les mesures réalisées, tant par la mairie que par les habitants – notamment dans les domaines des énergies consommées au sein des bâtiments ou de la mobilité – permettent d'obtenir des résultats stimulants et réjouissants, quand bien même le chemin à parcourir reste conséquent.

**Note: le bilan carbone du Canton inclut les huit domaines suivants: énergie d'exploitation des bâtiments, mobilité pendulaire, constructions et infrastructures, traitement des eaux usées et déchets, mobilité des habitants, transport aérien, agriculture et affectation du territoire, consommation des ménages.*

Chaufferie à distance – CAD à pellets du centre du village: rapport d'émission de particules fines (PF)

Une étude par un organisme neutre concernant les émissions de particules fines de la chaufferie à pellets (granulés de bois) communale du village a été mandatée par CAD Energie 1 SA. Rappelons que cette chaufferie dessert actuellement 12 bâtiments et immeubles communaux (Fondation pour le logement). Les résultats de l'étude sont réjouissants puisque ces émissions de particules fines sont de moins de 1 mg/m³, soit 400 fois moins qu'une cheminée de salon et bien en deçà des valeurs limites exigées par l'Ordonnance sur la protection de l'air (OPair). La norme pour une chaudière aux pellets telle que celle installée dans le Centre communal est de 20 mg/m³, soit une émission de particules fines 20 fois inférieure à la norme.

L'impact est donc minime, tant à la sortie de la chaudière que pour la fabrication régionale du combustible et les transports courts.

Réduire la publicité non désirée



**JE RÉDUIS
MES DÉCHETS**

**PUBLICITÉ
NON MERCI**

**PRESSE GRATUITE
NON MERCI**

Des autocollants gratuits, à placer sur vos boîtes aux lettres, sont disponibles à la réception de la Mairie (voir exemple du visuel ci-contre).

Les résultats de la production et du tri des déchets en 2022

Quantité des déchets incinérables, organiques et recyclés produits à Confignon

(Données hors ESREC cantonaux)

Confignon (kg/habitant)	2018	2019	2020	2021	2022		Autres communes
Moyenne déchets incinérables par habitant	194 kg	192 kg	182 kg	177 kg	168 kg	😊	189 kg
Moyenne déchets organiques par habitant	105 kg	118 kg	125 kg	104 kg	78 kg	😞	55 kg
Moyenne autres déchets recyclés par habitant	100 kg	88 kg	106 kg	102 kg	100 kg	😐	98 kg
Taux de recyclage en %	51.3%	51.8%	55.9%	53.7%	51.3%	😞	44.7%

La fraction des déchets allant dans le sens souhaité est la **baisse des déchets incinérables** comprenant les ordures ménagères (OM) et les encombrants non recyclables levés l'année passée par rapport à 2021, soit moins 9 kgs/habitant (moins 6 si l'on ajoute les OM des 4 entreprises avec levées spécifiques, comme en 2021).

Du point de vue des objectifs cantonaux ce résultat est cependant tout à fait honorable puisqu'en-dessous – pour la première fois – des 175 kgs/personne fixés comme étant la quantité maximale à atteindre en 2023 et 160 kgs en 2024.

Pour ce qui est de tous les autres déchets recyclés, on constate une certaine stabilité au fil des ans, éventuel signe de baisse de consommation puisque les incinérables sont à la baisse. Relevons une baisse de 26 kgs/habitant des

déchets organiques (cuisine et jardin) levés à Confignon, baisse qui – si elle était partiellement prévisible suite à la décision de fermer la benne collectant les déchets de jardin installée à la déchetterie du village – n'était pas souhaitée dans de telles proportions.

Malgré une levée hebdomadaire au porte-à-porte des bio-déchets (de cuisine et de jardin), certains habitants ont préféré soit se rendre directement à l'ESREC de Châtillon (proche puisque situé à Bernex), soit créer un compost dans le jardin (alternative idéale), soit encore et de manière plus regrettable ne plus séparer déchets organiques et déchets incinérables.

Si le **taux de recyclage** de près de 56% enregistré en 2020 pouvait nous laisser espérer une progression allant très rapidement vers l'objectif visé de 60%, la baisse de 2021, réitérée en 2022, semble confirmer un recul qui

ne va désormais plus dans le sens souhaité. Pour ce qui est de l'**aspect financier**, Confignon n'aura jamais – au cours des années 2000 – enregistré de dépenses de gestion des déchets aussi basses. Le coût net total par habitant ayant été en 2022 de 144.- pour une moyenne de 162.- sur les 5 dernières années. Si l'on peut bien sûr se réjouir de la baisse constante du coût de la gestion des déchets, malgré la hausse des coûts générale, déjà amorcée en 2022 (par exemple sur les transports et donc le coût des levées des déchets), le bémol intervient au moment où la progression du taux de recyclage n'est plus à la hauteur des objectifs fixés, comme mentionné plus haut. Ceci tend à montrer que de nouvelles adaptations de la gestion des déchets doivent être trouvées, quand bien même elles entraînent des coûts supplémentaires, afin de nous diriger vers l'objectif des 60% de taux de recyclage visé par le Canton. Les déchets faisant – rappelons-le – entièrement partie des questions climatiques auxquelles nous faisons face.

Une séance réunissant l'**ensemble des intervenants communaux en matière de gestion des déchets** organisée cet automne nous permettra de mettre sur pied de nouvelles mesures dès 2024 et planifier les suivantes pour obtenir les résultats souhaités.

→ Retrouvez le **guide détachable** pour la levée des déchets 2024 en dernière page de cette édition.

Tout savoir sur le traitement des déchets sur le site internet de la commune: www.confignon.ch/dechets

Économie d'énergie

Le Canton déploie un projet d'extinction des éclairages publics Optimalux

Le Canton a informé les Communes de la prochaine mise en œuvre du projet *Optimalux* sur les routes cantonales de Chancy, Soral et Grand-Lancy (début 2024). Ce projet vise à l'extinction complète des routes cantonales, en maintenant la lumière sur les zones d'exceptions.

A Confignon, les zones d'exceptions sont les carrefours, ronds-points, traversées piétonnes, itinéraires cyclables, arrêts de transport et écoles.

Au total, 42% des points lumineux cantonaux seront éteints, soit 38 points sur 90, engendrant une économie de 16'420 kwh pendant un an.



Un tutorat pour l'insertion sociale et scolaire

Depuis 2020, Bernex et Confignon proposent un projet de tutorat scolaire destiné aux enfants de Cressy. Les Communes ainsi que l'établissement scolaire et l'ensemble des partenaires présents sur le quartier constataient régulièrement une grande fragilité de certaines familles, démunies dans le suivi et l'accompagnement des enfants et des adolescents, tant d'un point de vue éducatif que des apprentissages.

Il était dès lors apparu indispensable de proposer un outil d'accompagnement à l'intégration scolaire des enfants et de leurs familles. Ceci dans le but d'offrir un soutien à cette population, pour renforcer les capacités, les compétences et l'estime de soi des adultes et des enfants; en contribuant ainsi à limiter l'échec scolaire et à faciliter l'intégration et l'insertion professionnelle.

Pourquoi des Communes s'engageraient-elles dans une initiative aussi spécifique?

Les Autorités ont été convaincues de l'intérêt d'une telle action et ambitionnent à terme de participer à l'amélioration du climat du quartier, grâce à une population plus accomplie et confiante dans ses possibilités de contribuer à la vie collective.

En raison de son expertise reconnue et de son implantation dans la région, l'association Reliance a été mandatée pour mettre en place une antenne à Cressy et proposer des tutorats individuels ainsi que des ateliers collectifs, permettant la mise en contact des familles.

Après deux ans de projet pilote aux résultats très probants, les Communes ont décidé de pérenniser cette action dès janvier 2023. Une dizaine de tutorats sont ainsi actifs à Cressy grâce à l'engagement citoyen d'un groupe de tutrices et de tuteurs de la région, ainsi qu'au soutien qui leur est proposé par l'administra-

trice et l'animatrice de l'antenne. Un groupe de pilotage impliquant l'établissement scolaire, l'équipe des Travailleurs Sociaux Hors Murs et les Communes épaula l'association et collabore à cette action.

Concrètement, les tutrices et tuteurs font le lien entre la famille et l'école, et aident les enfants et leurs parents à mieux décoder les attentes scolaires et de la société, afin de mieux s'intégrer, retrouver de la confiance et devenir autonomes.

Nous rappellerons ici qu'une antenne de Reliance était déjà active à Confignon avant le lancement du projet pilote à Cressy et continue d'accompagner des enfants et des adolescents de notre Commune et de ses environs.

Nous remercions vivement toutes les personnes engagées dans les actions de tutorat sur notre région, dont nous saluons la contribution au bien-être des enfants et des familles.

Prestations communales sur rendez-vous

Permanence emploi pour les adultes

Vous êtes en recherche d'emploi?

Vous souhaitez obtenir des conseils sur votre projet professionnel?

La permanence emploi est là pour vous! Les conseillères en insertion d'OSEO Genève vous accueillent gratuitement sur mandat de la Commune pour vous proposer:

- une aide pour la constitution de votre dossier de candidature;
- des conseils et des informations sur les différentes formations qualifiantes et les formations continues;
- un soutien à la recherche d'emploi ou de formation;
- l'accès à des ordinateurs et imprimantes pour vos recherches professionnelles;
- une permanence numérique pour vous aider dans vos démarches professionnelles.

N'hésitez plus à prendre contact pour un rendez-vous au 022 757 47 12, Forum de Bernex, Chemin du Signal 23, 1233 Bernex.



Permanence juridique

Une fois par mois, un avocat est à votre écoute et à disposition pour une consultation juridique gratuite, indépendante et confidentielle, de 30 minutes, à la Mairie de Confignon. N'hésitez pas à prendre rendez-vous via la réception (un sujet par personne et par année). Cette permanence a lieu les mercredis après-midi.

Dates du premier semestre 2024:

- 31 janvier
- 28 février
- 27 mars
- 24 avril
- 29 mai
- 26 juin

→ Retrouvez de plus amples informations pour 2024 sur www.confignon.ch



Permanence Impôts 2024

Cette permanence (remplissage de déclarations d'impôts 2023 simples) pour les personnes disposant de revenus modestes (selon barème) et habitant les communes de Bernex, Confignon et de la Champagne, sera à disposition du

1^{er} février au 30 avril 2024

Inscriptions:

Auprès du Centre d'action sociale de Bernex, rue de Bernex 313, au **022 420 39 30**.

Une participation de CHF 35.- par déclaration sera demandée.

→ Informations et formulaire disponibles le moment venu sur www.bernex.ch



Retour sur le sondage Repas des Aînés

La Mairie a souhaité mener un sondage auprès des Aînés de la Commune dans le but de dégager de potentielles améliorations du traditionnel Repas des Aînés.

Les participants au repas de ce printemps ont pu remplir les petits flyers à leur disposition et la population concernée n'ayant pu faire part de son ressenti à cette occasion a été invitée à transmettre le formulaire à la Mairie. La consolidation des 155 retours fait état d'un contentement du public quant à l'organisation de cet événement; une très large majorité a souhaité le maintenir sous sa forme de repas au printemps. Il est également relevé le souhait majoritaire d'une animation musicale simple ainsi qu'un intérêt marqué pour des spectacles de préférence humoristiques. L'administration remercie l'ensemble des participantes et participants à ce sondage qui aident ainsi ses services à évoluer.

La Mairie s'attellera à prendre en compte les souhaits relatés lors des prochaines éditions dont elle se réjouit d'avance.

Nous pouvons d'ores et déjà annoncer que nous utiliserons la nouvelle appellation plébiscitée par le public, soit « Repas Senior ».

Une nouvelle centenaire à Confignon

Il fait bon vivre à Confignon, si on en croit Jeanne Gander, qui a fêté son 100^{ème} anniversaire le 4 septembre dernier. Entourée de sa fille et de ses petits-enfants, la retraitée a accueilli notre Maire Elisabeth Gabus-Thorens et les représentants de la Chancellerie d'Etat, à son domicile.

Née à Villarsviriaux dans le canton de Fribourg, Jeanne Gander a d'abord vécu en France, puis à Morges, à Lausanne et finalement à Genève où elle a donné naissance à sa fille unique. Avec son mari, boulanger, puis conseiller dans la vente, le couple achète, en 1968, un petit chalet d'été, dans la Plaine de l'Aire, pour profiter d'un jardin. Appréciant beaucoup la vie à Confignon, le couple décide de construire une maison sur la parcelle, qui deviendra le logement familial en 1970.

Pour que toute la fratrie puisse vivre ensemble, les Gander agrandiront encore leur maison pour offrir un logement à la famille de leur fille. Ce qui donnera l'occasion à Jeanne Gander de s'occuper régulièrement de ses deux petits-enfants.

Minutieuse, la Confignonnaise a aussi travaillé des années dans l'horlogerie pour le compte d'un atelier basé à Carouge.

Si elle ne sort plus beaucoup seule, la centenaire a encore beaucoup de plaisir à recevoir sa famille et des amis. Elle passe aussi beaucoup de temps dans ce petit jardin qu'elle bichonne depuis plus de 50 ans.

Billets offerts pour le Genève Servette Hockey Club et le Servette Football Club



La Commune de Confignon a le privilège d'offrir à ses habitantes et habitants des billets pour les matchs de la **saïson 2023-2024** tant du Genève Servette Hockey Club que du Servette Football Club. Que ce soit sur la glace ou sur l'herbe, allez vibrer en supportant les équipes aux couleurs grenats!

Pour cela, n'hésitez pas à venir chercher vos places à la réception de la Mairie (les matins de 8 h à 12 h et le mercredi de 8 h à 12 h 30) **en personne**, pas de réservation par mail ou par téléphone. Possibilité de connaître la disponibilité des billets par téléphone avant de se déplacer.

Le nombre maximum de billets par famille est de 4 pour le même match, une seule fois dans la saison. Une exception est possible pour les billets encore disponibles la veille du match.

Vous retrouvez toutes ces informations ainsi que les calendriers des rencontres sur le site internet de la Commune.

En vous souhaitant de passer de beaux moments!



Mobilité



Subvention communale 2024 pour les abonnements annuels TPG

La subvention étant conditionnée au vote du budget 2024, nous vous prions de bien vouloir vous référer, dès le mois de décembre, au site internet de la Commune.

→ www.confignon.ch/tpg

Cours de yoga seniors

Chaque Lundi de 15 h 30 à 16 h 30

Grâce au maintien des postures, on améliore la concentration et on recherche un alignement précis du corps, tout en le tonifiant en douceur et de manière profonde.

Entre 3 et 10 participants.

Pensez à apporter votre tapis!

Planification des cours et tarifs:

- du 8 janvier au 18 mars: CHF 195.-
- du 25 mars au 17 juin: CHF 195.-

Lieu: Cressy Plus, salle polyvalente au rez, Rue Edouard-Vallet 18 à Confignon.

→ *Inscriptions en ligne:*

www.ge.prosenectute.ch

ou par téléphone au 022 345 06 77

Lundi-jeudi 8 h 30-12 h et 13 h 30-16 h

Antigel revient aux Bains de Cressy avec deux soirées DJ Set!

Mardi 6 et mercredi 7 février
99, route de Loëx à Confignon

Horaires:

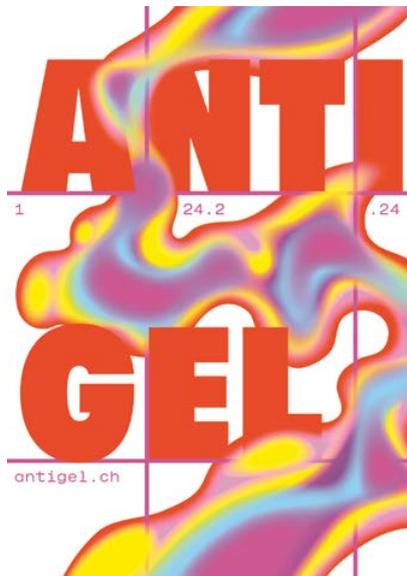
- ouverture des portes à 21 h 15
- DJ Set de 21 h 45 à 23 h 15
- fermeture à 23 h 30

Âge: Dès 16 ans accompagné par une personne majeure

Annonce de la programmation: mardi 12 décembre lors de la conférence de presse d'Antigel. Toutes les informations seront sur le site du festival. Bar et petite restauration sur place.

Tarif préférentiel pour les habitant-e-s de Confignon avec un code* à insérer, dès le 13 décembre 2023, sur le site internet www.antigel.ch

*Le code sera défini courant décembre et publié sur le site www.confignon.ch



La Magie de Gianfranco

Un spectacle époustouflant à ne pas rater!

Dimanche 3 mars

Au Pressoir, Promenade des Rêveries 2
Représentations à 11 h et à 15 h

Chers enfants, chers parents, entrez dans un monde magique, un monde inoubliable, le monde de Gianfranco! Ce magicien redoutable vous emmène dans un voyage unique au cours duquel tout le monde devient un peu magicien. Pendant une heure, vous serez partagés entre moments de rires, des instants d'émotions et de la pure magie.

Vous n'aurez d'autre choix que de vous laisser emporter dans l'univers de Gianfranco en observant avec stupeur l'impossible se réaliser et en devenant les acteurs de ce moment inoubliable!

Un spectacle enchanteur pour toute la famille, **conseillé dès 3 ans**. Goûter offert par la Mairie et tour de magie proposé au public.

Ouverture des portes 30 minutes avant chaque représentation.

→ Tarif unique CHF 10.-

Groove'N'Move 2024

Festival de danses urbaines

Les battles kids de Cressy sont désormais inscrites et incontournables dans le programme du festival de danses urbaines Groove'N'Move. Venez participer ou encourager de jeunes danseuses et danseurs le

Dimanche 10 mars

à l'école de Cressy

Organisées en collaboration avec les communes de Bernex et de Confignon, ces compétitions animeront à nouveau le quartier de Cressy tout au long de cette journée dédiée aux jeunes.

Les ateliers de Break dance et de Hip Hop, destinés aux 4-12 ans, se tiendront le matin dans l'aula et le réfectoire de l'école.

Les battles auront lieu tout l'après-midi dans la salle de gym spécialement aménagée. Buvette et restauration sur place toute la journée.

Inscriptions aux ateliers et aux battles en début d'année sur le site www.groove-n-move.ch

**GROOVE
N' MOVE**

→ Plus d'informations sur www.confignon.ch et www.bernex.ch dès janvier



LE COIN DES ASSOCIATIONS

Mémoire de Confignon cherche des renforts

Gardienne de l'Histoire de Confignon, l'association **Mémoire de Confignon** collecte et préserve des images, des récits et des documents officiels, témoins précieux de l'évolution de notre territoire.

Notre aujourd'hui est pétri de nombreux hier, histoire de ceux qui nous ont précédés qui, avec la pensée et les outils de leur époque, ont façonné ce territoire dont vous et nous sommes aujourd'hui les héritiers. **Mémoire de Confignon**, trouve les moyens de se faufiler dans notre histoire locale pour comprendre nos sources, le sens de notre histoire et transmettre cet héritage à nos enfants. «Poser des questions à hier depuis notre aujourd'hui» (Georges Langlois 1999), pour trouver des explications, mettre en relation des univers bien différents, mieux comprendre d'où nous venons.

Confignon: entre traditions d'hier et anonymat d'aujourd'hui?

Un village qui devient ville: moins de 300 habitants en 1900, plus de 4'600 aujourd'hui, 10'000 demain: savez-vous pourquoi?

Des faiseurs d'histoire politiques, religieux, tout autant que «Monsieur-Madame tout le monde», illustres ou anonymes: savez-vous qui? Hier des fermes agricoles et un lacs de chemins, aujourd'hui des immeubles citadins et une autoroute: savez-vous comment?

Aujourd'hui, malheureusement, **Mémoire de Confignon**, association communale, compte si peu de membres actifs, qu'elle a beaucoup de peine à mener ses projets à bien. **Nous avons furieusement besoin de vous pour faire exister plus réellement Confignon et ses histoires.**



Croisée de Confignon vers 1910 (archive: Mémoire de Confignon)

Intéressé à nous rejoindre?

Visitez notre site internet www.memoiredeconfignon.ch pour découvrir ce que nous avons déjà fait, venez nous rejoindre et contactez-nous par courriel ou par téléphone pour plus d'informations.

→ Plus d'informations par M^{me} Françoise Joliat (présidente) au: 022 757 49 84 ou par courriel: info@memoiredeconfignon.ch www.memoiredeconfignon.ch

Retour sur deux événements organisés par l'APECC



50 ans de l'APECC

26 août

L'association des parents d'élèves de Cressy et de Confignon (APECC) a réuni tous ses anciens et actuels membres du comité dans une ambiance des plus conviviales!



Tournoi de foot

16 septembre

Les enfants étaient, comme chaque année, nombreux au rendez-vous pour le traditionnel tournoi de foot. Malgré une météo un peu capricieuse par moments, l'événement a été un franc succès grâce aussi aux nombreuses forces vives présentes: qu'elles soient ici sincèrement remerciées!





Programme de nos activités pour fin 2023

Une parenthèse dans votre semaine

Pour découvrir notre programme de cours pour adultes et vous inscrire, rendez-vous sur www.culture-rencontre.ch

Il est encore temps de s'inscrire aux cours pour adultes de *Culture&Rencontre*. S'il reste de la place, vous pouvez rejoindre un cours d'arts & créativité, culture générale, corps & détente, langues, ou encore internet & réseaux sociaux. Il existe également des modules courts tout au long de l'année.

A *Culture&Rencontre*, les possibilités sont nombreuses, les enseignants enthousiastes et les prix modestes.

La majorité des cours a lieu au Collège de Saussure, Vieux-Chemin-d'Onex 9, 1213 Petit-Lancy.

→ Renseignements au: 022 388 43 66 ou par courriel à: info@culture-rencontre.ch

La magie du cinéma sur grand écran pour les enfants

CinéKid invite le jeune public dès 4 ans (et les adultes!) à savourer la magie du cinéma sur grand écran. Les films sélectionnés privilégient la diversité artistique du 7^e art (animation, prise de vue réelle), l'ouverture aux réalités et aux imaginaires de différentes cultures.

«Bonjour le Monde!»

Mardi 5 décembre à 16 h 45

La caméra adopte la vision du monde d'oiseaux, d'insectes et de mammifères vivant près d'une rivière. Ce microcosme naturel recréé en papier mâché et peintures sublimes, offre une magnifique leçon de vie sur les vertus de courage, d'émerveillement et de patience qu'inspirent ces êtres vivants essentiels pour la planète.



Bonjour le Monde! de Anne-Lise Koehler, Eric Serre, 2021, France, 1 h 01, v.o. française, âge légal dès 4 ans, recommandé dès 6 ans.

«Opération Père Noël»

Mardi 19 décembre à 16 h 45

Quand William apprend que sa maman ne fêtera pas Noël avec eux, il exige de son père de recevoir comme cadeau... le Père Noël en personne! Sa copine Alice trouve cette idée archi-nulle. Suspense et magie de Noël!

Précédé de «*Au Pays de l'aurore boréale*».

Les secrets du Grand Nord où vit Colin, chez son grand-père qui chasse le narval tandis que Colin photographie ces étranges aurores polaires. *Caroline Attia, 2029, FR, 15 minutes, v.o. française.*



Opération Père Noël de Marc Robinet, 2023, FR/B/CH, 43 minutes, (programme entier), v.o. française, dès 4 ans.



Le programme de 2024 à découvrir sur le site www.culture-rencontre.ch/cinesaussure
CinéKid, deux mardis par mois environ, à 16 h 45

→ Aula du Collège de Saussure, 9, Vieux-Chemin d'Onex, 1213 Petit-Lancy **Tarif: 10.-** (formules d'abonnement)

Fin de saison festive au Tennis Club de Confignon



La saison 2023 du Tennis Club de Confignon s'est terminée le samedi 7 octobre avec un dernier événement sportif au Club, suivi de la remise des prix des tournois interne et défi. Cette matinée de clôture de saison a été l'occasion de passer un moment convivial autour de l'apéritif proposé en fin de cérémonie.

Le tournoi interne s'est déroulé durant le mois de septembre et nous sommes heureux d'annoncer les vainqueurs et finalistes des diverses catégories.

RÉSULTATS PAR CATÉGORIES:

- **Hommes**
Vainqueurs: Louis Robert et Guillaume Tornare
Finalistes: Arnaud Ziegenhagen et Mathieu Cottier
- **Femmes**
Vainqueur: Julie Rieder
Finaliste: Céline Landry
- **Juniors U14**
Vainqueur: Jérémy Soltermann
Finaliste: Erwan Dugerdil
- **Juniors U12**
Vainqueur: Gian Roehrich
Finaliste: Elias Janin
- **Juniors U12 – Consolante**
Vainqueur: Léo Bruderer
Finaliste: Clément Leveau
- **Juniors U10**
Vainqueur: Mahé Landry-Roesti
Finaliste: Théo Bigouret

Bravo aux participantes et participants à ce tournoi et félicitations aux vainqueurs!

Durant le mois de juillet a eu lieu le Devillard pour les juniors avec la participation de 65 enfants garçons et filles confondus. Nous sommes fiers d'annoncer qu'un junior de notre Club s'est démarqué en finissant à la 2^{ème} place dans la catégorie U10. Félicitations à Théo Landry!

Nous vous souhaitons de passer un bel hiver et nous réjouissons de retrouver nos membres lors de la prochaine saison, qui donnera à nouveau lieu à des belles rencontres autour du tennis et des divers événements organisés par notre Club.

D'ores et déjà tous nos vœux pour une belle fin d'année, d'excellentes fêtes et rendez-vous en 2024!

L'équipe du Tennis Club de Confignon.



→ Afin de ne rien manquer, suivez-nous sur www.tconffignon.ch ou contactez-nous par email contact@tconffignon.ch

Biodiversité aux Evaux

Le parc des Evaux abrite de nombreux spécimens de grand Capricorne, espèce rare et menacée en Suisse.

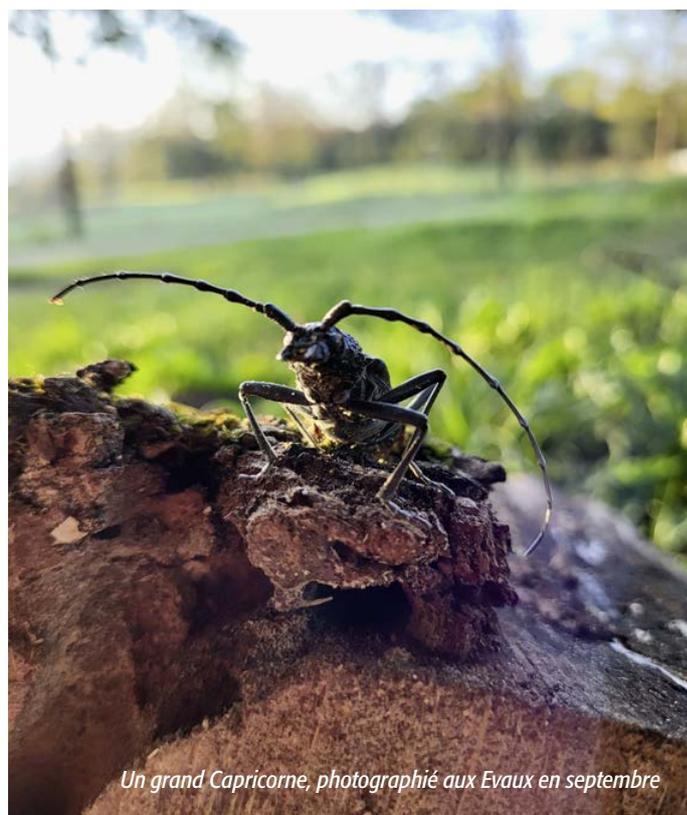
Facilement reconnaissable par sa taille, pouvant dépasser les 60 millimètres, le *Cerambyx cerdo*, de son nom latin, également appelé Capricorne du chêne ou Capricorne ouvrier, est une espèce de coléoptères protégée.

Doté de très longues antennes, il vit dans le tronc de l'arbre dont il se nourrit, participant ainsi à son recyclage. Conserver les troncs d'arbres morts dans le parc participe ainsi à protéger un biotope naturel et exceptionnel.

→ fr.wikipedia.org/wiki/Cerambyx_cerdo → www.evaux.ch

Délai rédactionnel pour le Confi'lien de mars 2024

Les personnes et les associations communales souhaitant apporter leur contribution à la prochaine édition du Confi'lien peuvent transmettre leur texte **d'ici au 15 janvier** à: communication@confignon.ch ou directement à la réception de la Mairie.



Un grand Capricorne, photographié aux Evaux en septembre

GUIDE DES DÉCHETS

Levées 2024



Jours des levées

Au porte-à-porte dans la commune, sauf quartier de Cressy avec terriers:



ORDURES MÉNAGÈRES (incinérables)
Mardi et vendredi matins



DÉCHETS ORGANIQUES (de cuisine et de jardin)
Mercredi

Jours fériés: la levée est reportée au lendemain → Vendredi Saint: 29 mars reporté au samedi 30 mars

Rappel: les propriétaires d'immeubles et les privés **sont tenus de mettre à disposition un container spécifique aux biodéchets**, collectant les déchets de cuisine dans des sacs compostables — soit séparément, soit avec les déchets de jardin en vrac — afin qu'ils puissent être levés au porte-à-porte le mercredi.

P'tite poubelle verte et premier rouleau de sacs compostables remis gratuitement à la réception de la mairie.

Levées spéciales des recyclables et branchages

Périodicité de base, sauf en cas de jours fériés → voir le calendrier ci-dessous



PAPIER / CARTON
1^{er} jeudi du mois

(excepté le 5 sept. reporté au 12 sept.)



VERRE
2^{ème} jeudi du mois



ENCOMBRANTS
5 fois par an

Pour toutes les levées:

- **Les déchets / matières à lever sont mises dans un container ad hoc.**
(voir détails dans le descriptif des pages suivantes)
- **Aucun déchet ou sac plastique ne doit être posé à même le sol.**
- **Sortir le conteneur ad hoc la veille** entre 17 h et 21 h **et le rentrer le jour même** après le ramassage.

Calendrier des levées spéciales recyclables et branchages

MOIS	PAPIER	VERRE	ENCOMBRANTS	BRANCHAGES
Janvier	4	11	–	–
Février	1	8	29	–
Mars	7	14	–	5
Avril	4	11	25	16
Mai	2	16	–	7
Juin	6	13	27	18
Juillet	4	11	–	–
Août	8	15	–	–
Septembre	12	19	26	–
Octobre	3	10	–	–
Novembre	7	14	–	19
Décembre	5	12	19	–

Espace de récupération cantonal de Châtillon | ESREC

Chemin des Communaux 40
1233 Bernex T: 022 420 91 22

Uniquement ouvert aux habitants.

Ouvert toute l'année y compris les jours fériés, exceptés les 25 décembre et 1^{er} janvier. Dès 2024, accès avec QR codes seuls autorisés.

Mardi – Vendredi:

Mars à octobre: 15 h – 19 h
Novembre à février: 14 h – 17 h

Samedi – Dimanche: 10 h – 17 h

Info-service cantonal:

022 546 76 00

Retrouvez toutes ces informations et le Règlement de la Commune de Confignon relatif à la gestion des déchets (LC 29 911):

www.confignon.ch/dechets



Ordures ménagères (incinérables)

Levée les mardis et vendredis

A déposer dans un conteneur ad hoc sorti la veille entre 17 h et 21 h et le rentrer le jour même après le ramassage. **Seuls les conteneurs sont levés.**

Déchets urbains des entreprises

Les déchets urbains incinérables des entreprises sont soumis au monopole d'élimination des pouvoirs publics et sont donc collectés par la commune aux frais des entreprises.

Voir le *Règlement communal relatif à la gestion des déchets* sur: www.confignon.ch/dechets



Déchets organiques de cuisine et de jardin

Levée les mercredis

A déposer dans un conteneur ad hoc sorti la veille entre 17 h et 21 h et le rentrer le jour même après le ramassage. **Seuls les conteneurs sont levés.**

Les déchets de cuisine doivent être mis dans des sacs compostables uniquement (*OK Compost* ou *EN 13432*). Les déchets de jardin doivent être déposés en vrac dans le conteneur (sauf les branches d'arbres: voir le calendrier des levées spéciales en p. 1).

Sapins de Noël

A déposer — sans décoration — les mercredis (levées déchets organiques) du mois de janvier, sur le trottoir ou à l'emplacement des conteneurs.

Branchages — Voir levées spéciales en p. 1

Branches issues de la taille des arbres.

Levées au porte-à-porte selon le calendrier des levées spéciales en p. 1 ou à l'ESREC de Châtillon (gratuit pour les habitants).

LES RECYCLABLES

Le recyclage — surtout lorsqu'il peut être réalisé indéfiniment pour certains matériaux — permet de préserver les ressources naturelles, tout en réduisant la consommation d'énergie.



Verre — Voir levées spéciales en p. 1 ou points de récupération

Rappel: mis à part les verres à boire cassés, ne pas mettre le verre dans les incinérables! Le verre représente encore 8% du contenu de nos poubelles, alors qu'il peut être recyclé indéfiniment pour fabriquer de nouvelles bouteilles ou des récipients.

QUE TRIER ?

Bouteilles, flacons et bocaux. Les verres doivent être exempts de fermetures métalliques, en liège, plastique ou caoutchouc.

Dans un conteneur ad hoc.

ATTENTION !

Les vitres et les miroirs ainsi que la porcelaine et la céramique doivent être déposés à l'ESREC de Châtillon (gratuit).

Le dépôt du verre est interdit dans les points de récupération du lundi au vendredi entre 20 h et 7 h, le samedi entre 19 heures et 8 heures ainsi que les dimanches et jours fériés. Merci de respecter la tranquillité publique.



Papier / Carton — Voir levées spéciales en p. 1 ou points de récupération



QUE TRIER ?

Tous les genres de papiers et de cartons: papier pour imprimantes, journaux, magazines, enveloppes, feuilles, emballages en carton, papier broyé, etc.

Uniquement les jours prévus à cet effet.

Dans un conteneur, sac en papier ou paquet ficelé

ATTENTION !

Les cartons et papiers souillés ne sont pas admis (cartons de pizzas, souillures de peinture, de gras, etc.). Sont également exclus: briques de lait et de thé froid, feuilles autocollantes.



Aluminium, fer-blanc

Les écopoints élargis du village et rue René Jollien sont équipés de conteneurs pour la récupération de l'aluminium et du fer-blanc. Triés à la source, ils peuvent être récupérés indéfiniment.

QUE TRIER ?

Les canettes, tubes, barquettes et feuilles en aluminium ainsi que les bombes aérosols vides. Les boîtes en fer-blanc (conserves, nourriture pour animaux, etc.) Les objets métalliques plus volumineux (casseroles, passoires, etc.) peuvent être déposés gratuitement à l'ESREC de Châtillon.



PET

Les écopoints élargis du village et rue René Jollien sont équipés de conteneurs pour la récupération du PET, mais nous vous convions autant que possible, à ramener vos emballages PET dans les commerces (recycleurs officiels).

Le PET est une matière plastique facilement transformable et recyclable. Sa récupération permet de produire de nouveaux emballages.

Néanmoins s'agissant d'un flacon à usage unique, privilégiez le plus possible des bouteilles (en verre ou en plastique) réutilisables plusieurs fois.

QUE TRIER ?

Toutes les bouteilles ayant contenu des boissons uniquement. Pour collecter le PET, répondez 3 fois oui à ces trois questions :

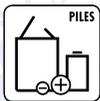
- s'agit-il d'une bouteille ?
- la bouteille est-elle en PET ?
- contenait-elle une boisson ?

ATTENTION !

Les emballages ayant contenu d'autres produits doivent être éliminés avec les ordures ménagères (barquettes pour les fruits et les légumes, charcuterie, etc.).

LES BOUTEILLES EN PE (POLYÉTHYLÈNE)

Les bouteilles de lait, shampoing, huile, vinaigre, etc., peuvent être déposées dans certains commerces.



Piles et accumulateurs rechargeables

Tous les commerces vendant des piles ont l'obligation de reprendre gratuitement les piles et les accumulateurs hors d'usage. Les écopoints élargis du village et rue René Jollien sont équipés de conteneurs pour la récupération des piles.

Ce sont les déchets domestiques les plus polluants. Ils ne doivent en aucun cas être jetés dans une poubelle et encore moins dans la nature.

ATTENTION !

De nombreux objets (jouets, gadgets qui clignotent, bougent ou font du bruit) contiennent des piles cachées. Retirez-les avant de les jeter !

Les batteries des véhicules doivent être déposées dans les ESREC ou les commerces qui vendent ces produits.



Objets encombrants et ferraille

Voir levées spéciales en p. 1

A déposer la veille du jour de ramassage entre 17h et 21 h, dépôt gratuit à l'ESREC de Châtillon. Objets en bon état : œuvres caritatives.

QUE TRIER ?

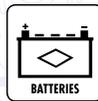
Meubles et objets ménagers volumineux (bois, métal ou plastique), matelas, tapis, mobilier et jeux de jardin, casseroles, métaux non ferreux (aluminium, cuivre, laiton), etc.

Il est interdit de déposer des objets contaminés (ex. punaises de lit). Conignon ne lève pas les déchets encombrants des entreprises et des commerces.



Déchets spéciaux

Les déchets ménagers spéciaux peuvent être rapportés dans les commerces qui les a vendus ou déposés gratuitement à l'ESREC de Châtillon.



- Restes sous forme tant liquide, solide ou en aérosol de peintures, vernis, pétrole, décapants, diluants, colles, pesticides, engrais, produits d'entretien, huiles minérales, poisons pour animaux ainsi que produits chimiques et toxiques divers.
- Les médicaments ne doivent plus être apportés dans les ESREC, mais dans les pharmacies.
- Les ampoules économiques, tubes fluorescents et à LED peuvent être rapportés gratuitement dans les commerces vendant ce genre de matériel (les ampoules à incandescence et à halogène peuvent être jetées à la poubelle.)
- Les batteries des véhicules doivent être rapportées dans un ESREC ou dans un commerce qui vend ces produits.
- Les cartouches d'encre — toners — sont à rapporter dans les magasins proposant ces articles (reprise gratuite quelle que soit la marque) ou dans un ESREC.
- Huiles de friture ou huiles végétales: il est strictement interdit de les déverser dans les canalisations. Petites quantités: ces huiles peuvent être jetées à la poubelle en les mettant dans une bouteille en plastique fermée, de 2 litres au maximum (excellent combustible !).



Appareils électroniques et électroménagers

Leur élimination avec les ordures ménagères ou les déchets encombrants est interdite par la loi depuis 1998, car ils contiennent des métaux lourds et d'autres matériaux nocifs pour l'environnement.

LA COLLECTE

Les commerces ont l'obligation de reprendre gratuitement les appareils du même genre que ceux qu'ils proposent, quels que soient la marque, le lieu et la date de l'achat.

Tout dépôt sauvage est passible d'une amende.

- Le matériel électrique, électronique et l'électroménager hors d'usage peut également être déposé à l'ESREC de Châtillon gratuitement.
- Les appareils en état de fonctionnement peuvent être remis à des œuvres caritatives.

RÉPARER, ÉCHANGER OU DONNER PLUTÔT QUE JETER

www.ge-repare.ch

www.keepinuse.ch

Points de récupération des déchets et recyclables



ÉCOPOINTS VILLAGE	PAPIER	VERRE	PET	PILE	ALU	CUISINE	JARDIN	ORGANI.	CAPSULE	TEXTILE	O. MÉNAG.
Ch. de la Charroyette 10-12	•	-	-	-	-	-	-	-	-	-	•
Place de l'Église 8 (Auberge)	•	•	-	-	-	-	-	-	-	-	•
Ch. des Hutins (entrée école)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	•	-
Ch. des Hutins 3	•	-	-	-	-	•	-	-	-	-	••
Ch. des Hutins 49	•	-	-	-	-	-	-	-	-	-	••
Ch. de Pontverre (crèche)	•	-	-	-	-	-	-	-	-	-	•
Ch. de Pontverre 10	•	-	-	-	-	•	-	-	-	-	•
Route de Soral 11	•	-	-	-	-	-	-	-	-	-	•
Route de Soral 23	•	-	-	-	-	-	-	-	-	-	•
Ch. de Sous-le-Clos (déchetterie village)	•	•	•	•	•	••	-	-	•	••	•
Ch. de Sur-Beauvent 2	•	-	-	-	-	•	-	-	-	-	••
Ch. de Vuillonex 36	•	-	-	-	-	•	-	-	-	-	•
Ch. de Vuillonex 40-42	•	-	-	-	-	-	-	-	-	-	••



ÉCOPOINTS CRESSY	PAPIER	VERRE	PET	PILE	ALU	CUISINE	JARDIN	ORGANI.	CAPSULE	TEXTILE	O. MÉNAG.
Rue Joseph-Berthet 5-7	•	-	-	-	-	-	-	-	-	-	••
Rue Joseph-Berthet 18	•	-	-	-	-	•	•	-	-	-	•
Ch. Carabot (école)	•	-	-	-	-	•	-	-	-	-	•
Rue Louis-Frédéric Eckert 9	•	-	-	-	-	•	-	-	-	-	•
Rue René-Jollien 8	•	••	•	•	•	•	•	-	•	•	••
Route de Loëx 75	•	-	-	-	-	•	-	-	-	-	•
Rue E.-Vallet / Ecole de Cressy	•	-	-	-	-	•	-	-	-	-	•
Rue Edouard-Vallet 15-21	•	-	-	-	-	-	-	-	-	-	••
Rue Edouard-Vallet 18	•	-	-	-	-	-	-	-	-	-	•
Rue Edouard-Vallet 73-77	•	-	-	-	•	-	-	-	-	-	••

Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas !

Bénéficiez d'un coaching Zéro Déchet gratuit de 30 minutes en vous inscrivant sur:
[Zerowasteswitzerland.ch/fr/regions/geneve/coaching](https://zerowasteswitzerland.ch/fr/regions/geneve/coaching)



Mairie de Confignon

Promenade des Rêveries 2
1232 Confignon

T 022 850 93 93
info@confignon.ch
www.confignon.ch

Heures d'ouverture:

Lundi au vendredi 8 h - 12 h et mercredi 8 h - 13 h 30
Juillet - août: 8 h - 12 h

Il est possible de prendre rendez-vous en dehors de ces heures.





Nettoyage citoyen du Vallon de l'Aire

Pour la deuxième année consécutive, Confignon a participé, le 20 septembre, à l'**action intercommunale de nettoyage citoyen du Vallon de l'Aire**. À l'initiative du projet, les Etablissements publics pour l'intégration (EPI) ont sollicité les communes de Plan-les-Ouates, Lancy, Onex, Confignon et Bernex, actives dans le domaine du développement durable, afin d'unir leurs forces pour sensibiliser la population aux conséquences du littering (comportement consistant à abandonner ses déchets sur la voie publique).

Au départ de chaque Commune, de petits groupes de « ramasseurs », équipés de gants, de pinces et de sacs poubelles, ont parcouru joyeusement les bords de l'Aire jusqu'au centre sportif des Cherpines, situé à Plan-les-Ouates.

1'500 litres de déchets ramassés

L'opération 2023 est un triste succès, puisque les équipes ont rapporté près de 1'500 litres de déchets ramassés en deux heures dans cet espace naturel, qui ont été soigneusement triés sur place.

Après une petite partie officielle, un goûter a été servi en remerciement aux plus de 200 personnes mobilisées, qui ont œuvré avec énergie et motivation pour cet éco-geste, en ramassant des centaines de mégots de cigarettes, des canettes, des bouteilles en plastique et en verre, sans oublier de multiples papiers.

Confignon souhaite poursuivre sa collaboration à l'avenir et voir pérenniser ces actions citoyennes. Les participantes et participants de la Commune n'ont pas lésiné et mis du cœur à l'ouvrage, jusqu'à ramasser un meuble de salle de bains abandonné dans un talus. L'aspect didactique n'a pas échappé aux parents et grands-parents présents, espérant ainsi avoir sensibilisé les plus jeunes aux conséquences pour la terre et la biodiversité des déchets non dégradables abandonnés dans la nature.

Atelier Tricochet

Après le goûter, les enfants ont pu participer à un atelier d'upcycling, proposé par l'association Tricochet, spécialisée dans le recyclage des matériaux. Près de 80 participantes et participants sont repartis ravis avec des objets confectionnés depuis des plastiques, des restes de voiles et différentes choses ramassées. Redonnant ainsi une deuxième vie à des déchets jetés le long de la rivière.